

# Sacré défi pour les pompiers

## MORGES

Le SIS Morget devra déménager sa caserne. Mais les solutions ne courent pas les rues, d'autant qu'une telle infrastructure ne se déplace pas d'un coup de baguette magique.

Dans le puzzle géant qu'est la ville de Morges, les pompiers cherchent encore le bon emplacement pour poser leur pièce, à savoir leur caserne. Car avec le déplacement de la gare routière au nord de la gare, les hommes du feu vont devoir – à moyen terme – plier bagage et dire au revoir à une infrastructure qui les accueille depuis bientôt 50 ans. «Ceux qui avaient réalisé cette caserne étaient des visionnaires, estime le commandant du SIS Morget Eric Henry. À l'époque, ils avaient vu grand, ce qui a permis à cette infrastructure de durer si longtemps.»

Mais avec la nouvelle affectation du site et des locaux qui atteignent leurs limites, les pompiers sont désormais contraints de se trouver un nouveau toit. Malgré le départ de la Protection civile pour Saint-Prex, qui a offert un peu de «mou», le SIS Morget reste à l'étroit dans son bâtiment, notamment pour parquer ses véhicules. Sans oublier le «bricolage» mis en place pour répondre aux nouvelles normes en vigueur.



**Le Major Henry et ses hommes sont à l'étroit dans leur caserne actuelle au nord de la gare. JDM**

Si un déménagement est donc inévitable, il s'agit de trouver le site adéquat qui devra disposer d'un espace d'un bon tiers supplémentaire (4000 à 5000m<sup>2</sup>). «Avec 80% des interventions sur le territoire de la commune de Morges, il est impensable de quitter la ville, reprend le Major Henry. Et puis on ne déplace pas une caserne de pompiers comme ça, cela se planifie. Quelque 95% de nos hommes sont des volontaires. Ce sont des gens formés qui doivent habiter à moins de trois ou quatre minutes du site choisi pour pouvoir réagir rapidement. Si l'on va trop loin, on en perdra une partie. D'où la difficulté de la recherche, d'autant que les terrains disponibles et facilement

accessibles sont rares à Morges.»

## ! Tâches réparties

Pour aboutir à une solution, la commune de Morges et le SIS Morget ont clairement réparti les missions de chacun. La ville tente actuellement de dénicher le site idéal alors que l'association intercommunale (29 membres) a mis en place les conditions pour la réalisation du projet. Un mandat a ainsi été confié à un bureau d'architecture afin de définir une estimation du coût de construction d'une nouvelle caserne. Il s'agira ensuite de modifier en conséquence le plafond d'endettement et le faire valider par le conseil intercommunal. J.L.